

## RISQUES POTENTIELS ENCOURUS



- Coupure avec la chaîne en mouvement (rebond, rupture de chaîne...) ou lors du transport et de l'entretien.
  - Projection de copeaux de bois (au visage).
  - Ecrasement suite à la chute d'arbres ou de branches sur un agent ou un tiers.
  - Plaies, traumatismes suite à une chute de hauteur (lors d'intervention dans les arbres).
  - Plaies, traumatismes suite à une chute de plain-pied sur sol humide, accidenté ou pentu.
  - Dorsalgie due à la manutention manuelle du matériel.
- Surdit  due   l'exposition au bruit  mis par le mat riel.
  - TMS dus aux vibrations  mises par le mat riel.
  - Br lure au contact du moteur.
  - Incendie lors du remplissage du r servoir de carburant.
  - Accident avec un v hicule lors des interventions sur le bord de la voirie.
  - Electrocution en cas d'intervention dans l'environnement de lignes  lectriques.

## MESURES DE PREVENTION COLLECTIVE

### *Avant le d but des travaux*

- Effectuer une reconnaissance de la zone de travail (type et  tat des arbres, du terrain, pr sence de lignes  lectriques a riennes – voir fiche [Elagage dans l'environnement de lignes  lectriques a riennes...](#)).
- S'assurer que les conditions m t orologiques sont favorables.
- Baliser la zone de travail (signalisation temporaire de chantier pour les travaux en bordure de voie publique).
- Choisir une machine appropri e au travail   r aliser (taille du guide-cha ne, poids...).
- Confier le travail   une personne form e aux techniques de tron onnage.
- Pour les interventions en hauteur, utiliser le moyen le plus adapt .
- V rifier l' tat d'usure et la tension de la cha ne.
- S'assurer que les dispositifs de s curit  sont en place et fonctionnent correctement (frein de cha ne, protection contre la rupture de cha ne, syst me anti-vibrations...).
- Faire le plein d'essence et de lubrifiant de cha ne avant de commencer (moteur froid), dans un endroit a r . Utiliser des bidons homologu s pour les carburants. Ne pas fumer.
- Mettre les  quipements de protection individuelle.
- Enclencher le frein de cha ne et d marrer la tron onneuse sur un sol plat, en tenant fermement la poign e avant avec la main gauche et le pied droit pass  dans la poign e arri re.
- Contr ler le bon fonctionnement des principaux organes de commande de l'outil (contr ler le ralenti : la cha ne doit  tre immobile si la manette de gaz est au repos...).
- Pr voir une trousse de premiers secours (voir la fiche [Trousse de premiers secours](#)).

**Pendant les travaux**

- Ne pas travailler seul.
- Maintenir le périmètre de sécurité autour de la zone de travail.
- Ne pas attaquer le bois avec la pointe du guide-chaîne pour éviter les rebonds.
- Travailler en position stable en tenant toujours la machine à deux mains et devant soi.
- Eviter d'utiliser la tronçonneuse au-dessus du niveau des épaules.
- Dégager la zone travail en enlevant les branchages au fur et à mesure du chantier.
- Procéder à l'inspection régulière de la chaîne afin de s'assurer qu'elle est suffisamment tendue.
- Dans la mesure du possible, refaire le plein d'essence quand le moteur est froid. Dans le cas contraire, utiliser un bidon équipé d'un bec verseur avec arrêt automatique du remplissage dès que le réservoir est plein. Ne pas fumer.
- En cas de blocage de la chaîne, arrêter le moteur et extraire la chaîne manuellement en veillant à porter des gants de protection.
- Ne pas laisser la machine en marche sans surveillance.
- Faire des pauses régulières pour éviter un état de fatigue pouvant entraîner des accidents et des TMS.

**RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES A CERTAINS TRAVAUX****Ebranchage :**

- tenir fermement la tronçonneuse à deux mains devant soi
- se placer du côté opposé à la branche à sectionner
- garder la machine en contact avec le tronc en la faisant glisser de branche en branche pendant le déplacement
- ne pas scier avec la tête du guide chaîne
- ne jamais monter sur le tronc à ébrancher
- veiller particulièrement aux branches se trouvant sous tension et ne jamais couper plusieurs branches à la fois
- sur les terrains en forte pente, laisser toujours quelques branches qui empêcheront l'arbre de glisser ou rouler

**Abattage :**

- respecter la **distance de sécurité** par rapport aux autres postes de travail (**au moins 2,5 fois la hauteur de l'arbre**)
- tenir compte de l'inclinaison naturelle de l'arbre, du vent et du dénivelé de terrain,
- prévoir pour chaque personne des chemins de repli dégagés obliquement par rapport à la direction de chute de l'arbre, sous un angle d'environ 45° vers l'arrière,
- toujours se tenir de côté par rapport au tronc qui tombe et s'écarter toujours latéralement pour rejoindre le chemin de repli,
- pour les terrains en pente, aménager les chemins de repli parallèlement à la pente,
- rester attentif aux branches et surveiller la cime de l'arbre
- veiller à avoir une assise sûre (danger de trébuchement)

**Elagage :**

- si possible, élaguer depuis le sol à l'aide d'échenilloir
- sinon, privilégier l'utilisation d'une nacelle
- utiliser une tronçonneuse légère et maniable ou selon le cas, une scie à main
- en cas d'utilisation d'un harnais de sécurité, s'assurer de la formation du personnel et du contrôle régulier du matériel

**Après les travaux**

- Avant toute intervention d'entretien, arrêter le moteur et débrancher la bougie
- Nettoyer le matériel après chaque utilisation en fonction des indications du fabricant (nettoyage, lubrification, tension et affûtage de la chaîne...)
- Pour le transport et le rangement, protéger la lame, protéger la chaîne avec un fourreau de protection

**EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

 <p><b>Veste et pantalon de travail anti-coupure. Tenue haute-visibilité au minimum de classe 2 en cas d'intervention au bord de la voie publique.</b></p>	 <p><b>Protections auditives</b></p>
 <p><b>Ecran de protection En complément, si nécessaire, lunettes de protection</b></p>	 <p><b>Casque de protection de la tête</b></p>
 <p><b>Bottes ou chaussures de sécurité anti-coupure</b></p>	 <p><b>Gants</b></p>



Contact :  
Audrey JEANNE  
Responsable du Pôle Santé au travail  
Tél. : 02.33.80.48.14  
Courriel : [hygiene.sante@cdg61.fr](mailto:hygiene.sante@cdg61.fr)